Communiqué Solidaires étudiant-e-s

Mercredi 23 Décembre, le « projet de loi constitutionnelle de protection de la nation » à été présenté et approuvé en conseil des ministres. Il s'agit clairement pour le gouvernement de banaliser un peu plus le racisme étatique et l'acharnement envers les militants du mouvement social. Mais également, comme en atteste le nom du projet de loi, de faire passer ses détracteur/trices pour des ennemi-e-s de la nation dans une logique clairement néo-conservatrice.

L'article 1 du projet de réforme propose de constitutionnaliser les conditions de déclenchement de l'état d'urgence. Il s'agit de faciliter la mise en place de pratiques racistes et/ou visant à juguler les luttes. Comme par exemple l'assignation à résidence sur simple « prédiction d'un comportement de nature à troubler l'ordre public ». La liste des comportements réprimés est très longue. Par exemple, un jeune musulman de 21 ans a été assigné à résidence et perquisitionné après que des voisins l'aient signalé comme suspect pour avoir… rasé sa barbe. Ce qui constitue une manifestation évidente de l'islamophobie d'État.

Par ailleurs les militant-e-s ont été particulièrement touché-e-s par la répression. 317 des manifestant-e-s du 29 novembre ont ainsi été interpellé-e-s puis gardé-e-s à vue. Et plus de 2 700 perquisitions ont semé la terreur, en particulier dans les quartiers populaires. Christiane Taubira propose d'aller encore plus loin en autorisant les perquisitions de nuit en-dehors de l'état d'urgence.

L'article 2 inscrit la déchéance de nationalité pour les binationaux né-e-s en France dans la révision de la constitution. Revendiquée depuis toujours par le Front National et à plusieurs reprises par la droite, son objectif est clair : créer une nouvelle sous-catégorie de résident-e-s sur le territoire Français pour diviser un peu plus les exploité-e-s entre elle / eux. C'est une mesure proprement raciste et nous devons la combattre comme telle.

Nous nous opposons en bloc à l'état d'urgence, à sa constitutionnalisation, à son éventuelle prorogation, à la déchéance de nationalité et à la dernière mesure proposée par la ministre de la justice. Il est nécessaire que les organisations du mouvement social construisent la riposte face à cette offensive sécuritaire et raciste. Et cette riposte ne peut se faire que dans la rue !

www.solidaires-etudiant.org / contact@solidaires-etudiant-e-s.org